

Selon une tradition maintenant bien établie, la municipalité de Le-Lardin-Saint-Lazare a, cette année encore, convié les aîné(e)s au repas communal, ce dimanche 27 janvier 2019 à la salle des fêtes.

Dés l'âge de 65 ans révolus, chacun peut choisir entre le colis ou le repas, à condition de répondre avant une date butoir, et d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. 285 colis ont ainsi été distribués, et 160 personnes étaient inscrites au repas. Malheureusement, 12 absences de dernière minute étaient à noter suite à des problèmes de santé.

Malgré un certain coût, et la baisse inexorable du budget communal, la municipalité ne souhaite pas faire d'impasse sur cet événement.

Dés le discours de M. le maire terminé, le punch et ses mises en bouche ont précédé le velouté de châtaigne, la salade gourmande de gésiers, le pavé de truite et son crémeux de cresson, entrecoupé par le sorbet pamplemousse vodka mais aussi par Fernand Chevalier et son accordéon, avant de reprendre sur le suprême de pintadeau aux morilles, le gratin de pommes de terre et patate douce, la salade, le fromage, et enfin la forêt noire et son coulis à la griotte, puis le café.

Ce fut un très bon moment d'échange et de convivialité, de retrouvailles pour certains, dans une très bonne ambiance musicale. Le rendez vous est pris pour l'année prochaine ! **M-J.D.**